

Réunion d'information et présentation des certifications le 25 septembre, 17h30, amphi C200

Du 24 septembre 2023 au 24 septembre 2023



L'université propose pour l'année universitaire 2023/2024 10 certifications : vie associative, sensibilisation à l'entrepreneuriat, communication sonore et radiophonique, préparer et organiser un événementiel, agir pour le patrimoine, accompagnement des étudiant-e-s internationales-aux ou en exil, accompagnement éducatif, accompagnement à la vie étudiante, actions solidaires dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), transition écologique et sociale.

[Consultez le contenu de chaque certification.](#) Toutes les infos lors de la réunion du 25 septembre 2023 à 17h30, amphi C200.

Chaque étudiant peut choisir de **valoriser les compétences** acquises par son investissement dans des **activités de formation universitaire (action à caractère associatif, disciplinaire ou sportif)** en complément des unités d'enseignements obligatoires qui composent un diplôme.

En suivant une formation optionnelle, l'étudiant peut obtenir **0,4 points maximum qui s'ajoutent à la moyenne générale du second semestre. Une seule formation par semestre sera validée et créditée.**

Sur le thème de l'engagement étudiant

Le dispositif engagement étudiant évolue



Du 13 au 26 septembre 2023

Vous avez une activité bénévole, de volontariat ou salariée à côté de vos études ? Le dispositif engagement étudiant mis en place à l'Université Bordeaux Montaigne en 2018 évolue en cette rentrée pour mieux vous accompagner à concilier engagement et études.

[en savoir plus +](#)